



CALENDRIER DE PAIEMENT INTERNAT

PERIODE DE JANVIER A MARS 2024

Les frais d'internat pour le 2^{ème} trimestre s'élèvent à 490,00 euros. Le paiement s'effectuera au collège les 08 et 09 janvier 2024 de 7h30 à 12 h.

Les parents pourront bénéficier d'un paiement échelonné selon le calendrier ci-dessous.

08 et 09 Janvier 2024	05 et 06 Février 2024	04 et 05 Mars 2024
164, 00 €	163, 00 €	163, 00 €

Le François, le 11 décembre 2023


La principale
Anny PARICARD-SINOSA
La Principale




CALENDRIER DE PAIEMENT INTERNAT

PERIODE DE JANVIER A MARS 2024

Les frais d'internat pour le 2^{ème} trimestre s'élèvent à 490,00 euros. Le paiement s'effectuera au collège les 08 et 09 janvier 2024 de 7h30 à 12 h.

Les parents pourront bénéficier d'un paiement échelonné selon le calendrier ci-dessous.

08 et 09 Janvier 2024	05 et 06 Février 2024	04 et 05 Mars 2024
164, 00 €	163, 00 €	163, 00 €

Le François, le 11 décembre 2023


La principale
Anny PARICARD-SINOSA
La Principale
